



Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

ASSOCIATION LOI 1901 ADEMAS 69

5 bis rue Cleberg

69005 LYON

SIÈGE SOCIAL

LYON

5 bis rue Cleberg
69005 LYON
Tél. 04 78 43 45 55
Fax 04 78 43 45 56

BUREAUX

PARIS

10 rue de Valenciennes
75013 PARIS
Tél. 04 78 43 45 55
Fax 04 78 43 45 56

VALRÉAS

10 rue de Valenciennes
75013 PARIS
Tél. 04 90 35 05 97
Fax 04 90 35 05 98

ILLEFRANCHE s/SAÔNE

10 rue de Valenciennes
75013 PARIS
Tél. 04 74 68 37 43
Fax 04 74 68 37 44

www.orial.fr

ASSOCIATION LOI 1901 ADEMAS 69

**Rapports du Commissaire aux Comptes
Exercice clos le 31 décembre 2014**

Ce document contient 19 pages



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31.12.2014

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les contributions volontaires et les subventions reçues par l'Association sont évaluées comme indiqué dans l'annexe. Nous avons validé plus particulièrement la séparation des exercices, l'exhaustivité et la réalité de ces produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier établi par le Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 12 mai 2015

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes



C. RUYSEN, Associé

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2014			31/12/2013
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	59 462	59 462		8 963
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques.mat. et outillage indus.	258 323	196 695	61 628	85 066	
Autres immobilisations corporelles	266 504	222 084	44 420	60 937	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	15		15	15	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	50		50	50	
	TOTAL (I)	584 354	478 241	106 113	155 031
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes					
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	46 224		46 224	27 696	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	702 426		702 426	798 650	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	43 340		43 340	113 171
	TOTAL (II)	791 990		791 990	939 517
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Écarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 376 344	478 241	898 103	1 094 547
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			50	50	
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents					
Dons en nature restant à vendre					



Bilan Passif

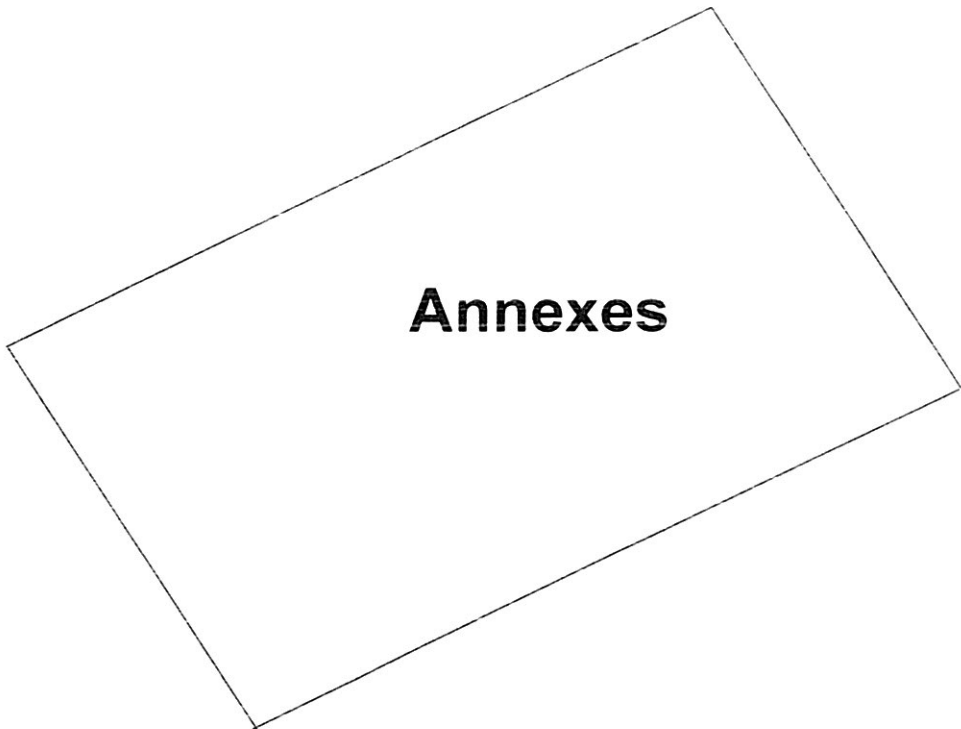
Etat exprimé en euros

		31/12/2014	31/12/2013
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	127 543	127 543
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	460 069	747 265
	Résultat de l'exercice	(120 256)	(287 195)
	Total des fonds propres	467 357	587 612
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	(1 426)	(1 426)
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs	(1 426)	(1 426)	
Total des fonds associatifs	465 931	586 186	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 707	75 420
	Dettes fiscales et sociales	54 489	49 425
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	327 977	351 912	
Produits constatés d'avance		31 604	
Total des dettes	432 173	508 361	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	898 103	1 094 547	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(120 255,51)	(287 195,27)	
(1) Dont à moins d'un an	432 173	508 361	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			



Compte de Résultat

		31/12/2014		31/12/2013	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation	1 831 571		1 854 092	
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	2 054		2 621		
Autres produits	543 600		525 146		
	Total des produits d'exploitation	2 377 225		2 381 859	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	1 602 747		1 834 736	
	Impôts, taxes et versements assimilés	15 554		24 493	
	Salaires et traitements	580 339		543 817	
	Charges sociales du personnel	241 048		222 197	
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	54 679		45 054	
Autres charges	286		10		
	Total des charges d'exploitation	2 494 653		2 670 307	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(117 428)		(288 447)	
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	920		1 252	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des produits financiers	920		1 252	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)				
	Différences négatives de change				
	Total des charges financières				
	RESULTAT FINANCIER	920		1 252	
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(116 508)		(287 195)	
	Total des produits exceptionnels				
	Total des charges exceptionnelles	3 748			
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 748)			
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES				
	TOTAL DES PRODUITS	2 378 146		2 383 111	
	TOTAL DES CHARGES	2 498 401		2 670 307	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(120 256)		(287 195)	



B.B.M.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2014
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	59 462					59 462
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	59 462					59 462
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	258 323					258 323
Instal., agencement, aménagement divers	77 341					77 341
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	183 401		5 762			189 163
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	519 065		5 762			524 827
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	15					15
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	50					50
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	65					65
TOTAL	578 592		5 762			584 354

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Fait caractéristiques de l'exercice

Aucun évènement particulier n'est survenu durant l'exercice clos le 31/12/2014.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le 31/12/2014.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2014 ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC n°2014-03.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage : de 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : de 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stock

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti (FIFO) ». Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat hors taxes, incluant les frais d'approche, et frais accessoires.



Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2014
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	50 499	8 963		59 462
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 499	8 963		59 462
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	173 257	23 437		196 695
	Autres instal., agencement, aménagement divers	40 420	7 180		47 600
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	159 385	15 099		174 484
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	373 062	45 717		418 779	
TOTAL		423 561	54 679		478 241

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2014	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	50	50	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	46 224	46 224	
	Groupe et associés			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances	43 340	43 340		
TOTAL DES CREANCES		89 614	89 614	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2014	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	49 707	49 707		
	Personnel et comptes rattachés	14 814	14 814		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 754	31 754		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 921	7 921		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	327 977	327 977		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		432 173	432 173		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2014

Total des Charges à payer		62 053
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		36 670
<i>Fournis, fact. non parvenue</i>	36 670	
Dettes fiscales et sociales		25 383
<i>Conges à payer</i>	14 814	
<i>Org. soc. ch./conges payés</i>	6 263	
<i>Etat autres ch. à payer</i>	4 306	



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2014
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		43 340	43 340
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			43 340

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2014
Total des Produits à recevoir		46 224
Autres créances		46 224
<i>Etat subventions a recev.</i>	46 224	



ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2014
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		3 748
Charges exceptionnelles sur opération en capital		3 748
<i>Charges excep.diverses</i>	3 748	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(3 748)



Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros								
	31/12/2014	31/12/2013	%	%	31/12/2014	31/12/2013	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	4 519	4 479	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	4 519	4 479	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	4 519	4 479	100,00	100,00				



ANNEXE - Elément supplémentaire

Informations significatives 2014

Etat exprimé en euros

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'Association Adémas 69 et le Département du Rhône ont conclu une convention :

L'Adémas 69 s'engage à mettre en œuvre le programme de dépistage organisé du cancer du sein et du colon dans le Département du Rhône, en contrepartie de quoi le Conseil Général prend à sa charge le loyer et les charges locatives ainsi que les salaires et les charges sociales du personnel mis à disposition.

Cette contribution s'est élevée en 2014 à 543 600 €uros et couvre les dépenses suivantes :

❖ Frais de personnel du conseil général mis à disposition :

Les frais de personnel détaché ont été comptabilisés en trois postes :

✓ Salaires	:	230 836 €uros
✓ Charges sociales	:	95 966 €uros
✓ Déplacements	:	961 €uros

❖ Frais de personnel salariés de l'Ademas 69 :

✓ Salaires et charges	:	137 837 €uros
-----------------------	---	---------------

❖ Frais communs :

✓ Loyer	:	78 000,00 €uros (Estimation fournie par les domaines)
---------	---	---

FONDS RECUS

Subventions reçues en 2014

Les contributions 2014 de la ARS, des caisses d'assurance maladie et des mutuelles comptabilisées en produit s'élèvent à 1 817 368,99 €uros se décomposant ainsi :

Pour le dépistage du Cancer du Sein	892 396 €uros
Pour le dépistage du Cancer du Colon	924 972,99 €uros

Au titre de l'exercice 2014, ces subventions n'ont pas permis de couvrir les charges de fonctionnement de l'Ademas 69 entraînant un déficit de - 120 255,51 €uros, ce déficit étant financé par l'excédent de fonds de roulement dégagé au cours des années précédentes.

Autres informations

Etat exprimé en euros

Droit Individuel à la Formation

Les dépenses engagées au titre du Droit Individuel à la Formation (DIF) constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement, sauf lorsque ces dépenses peuvent être considérées comme rémunérant des services passés et que l'obligation à l'égard du salarié est probable ou certaine. Compte tenu du très faible taux de demande émanant des salariés, aucun engagement n'est comptabilisé car non significatif.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 1 209 heures dont 953 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.



Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

**Réunion de l'Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2014**

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

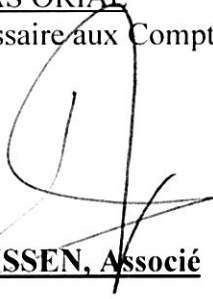
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Lyon, le 12 mai 2015

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes



C. RUYSSSEN, Associé

